



REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE LIGUE SUPERMOTARD

ARTICLE 1 - EPREUVES

Un titre de Champion de Ligue sera attribué à l'issue de la saison dans les catégories suivantes :

- Open – Espoir 125cc 2T, Espoir 250cc 4T, Espoir Féminine (125cc 2T+250cc 4T) - Pitbike, Pitbike féminine, Kid (9 à 15 ans), Kid Féminine (9 à 17 ans).

Seuls les points des épreuves comptant au minimum 3 pilotes compteront pour le Championnat. Aucun titre Champion de Ligue ne sera délivré dans une catégorie s'il n'y a pas un minimum de 5 pilotes ayant marqué des points au classement final.

La Commission de Motocross se réserve le droit d'adapter le Règlement en fonction de l'évolution du Championnat et de modifier le Calendrier. Tout changement ou modification décidé par le Jury de l'épreuve devra être affiché avant les séances d'essais libres.

ARTICLE 2 - PILOTES ADMIS & MOTOS ADMISES

Sont admis les pilotes titulaires d'une licence compétition délivrée par la FFM pour la saison 2020. Les épreuves sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère ainsi qu'aux licences journalières LJA. Toutefois, seuls les pilotes titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM et étant licencié dans un Club de la Ligue Bourgogne Franche-Comté pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de Champion de Ligue.

- Catégorie OPEN : les épreuves sont ouvertes à tous types de motocycles solo de 250cc à 750cc à partir de 15ans, monocylindre ou bicylindre et répondant aux normes de sécurité imposées par le Règlement Technique de la FFM. Licences admises : Inter, NCO, LJA
- Catégorie ESPOIR : les épreuves sont ouvertes à tous types de motocycles solo 250 4T à partir de 15 ans et 125cc 2T à partir de 13 ans. Licences admises : Inter, NCO, LJA, NJ3C
- Catégorie PIT BIKE : les épreuves sont ouvertes à tous types de motocycles solo de 150cc à 190cc 4T à partir de 12 ans. Licences admises : NJ3C, NCO, Inter, LJA, NPP
- Catégorie KID : les épreuves sont ouvertes à tous types de motocycles solo 85cc 2T à partir de 9 ans, 125cc à 190cc 4T à partir de 12 ans. Les pilotes devront avoir entre 9 et 15 ans (17 ans pour les féminines) et être titulaires du Guidon d'Or pour les pilotes de moins de 11 ans et du CASM pour les pilotes à partir de 12 ans. La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année. (18 ans pour les féminines). Licences admises : NJ, NCO, LJA, (NPP uniquement pour les pilotes évoluant sur une machine Pitbike)

Les Pilotes de la catégorie S1 du Championnat de France Supermotard de l'année précédente et l'année en cours seront autorisés à participer aux épreuves du Championnat de Ligue Supermotard, toutefois ils ne pourront pas prétendre figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent, ni à un quelconque titre de Champion de Ligue Supermotard.

Dans toutes les catégories, le nombre de concurrents admis correspondra à la capacité maximum en course de chaque circuit (minimum 32 et maximum 36).

Tout pilote mineur devra obligatoirement être accompagné d'une personne "Représentant légal" ou mandatée, titulaire d'une licence FFM en cours de validité, au minimum de catégorie LAP (assistant pilote).

ARTICLE 3 - DEMANDES D'ENGAGEMENT

Les pilotes ne peuvent s'engager que dans une seule catégorie, la double monte est interdite, ils devront faire leur demande d'engagement sur le site internet de la FFM. Voir Article 7 du Règlement Général Motocross (Engage-Sport).

- Pour les catégories OPEN et ESPOIR : les droits d'engagement (frais de transpondeurs inclus) : Engagement à l'année : 100€. Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée ou 120€ sur 2 jours.
- Pour les catégories PIT BIKE et KID : Les droits d'engagement (frais de transpondeurs inclus): Engagement à l'année : 80€. Pour les épreuves se déroulant sur 1 journée ou 100€ sur 2 jours.

En priorité seront engagés les pilotes titulaires d'une licence FFM annuelle licenciés Ligue BFC s'étant engagés sur la totalité des épreuves dans l'ordre des inscriptions.

Dans la limite des places disponibles les pilotes seront engagés ensuite en fonction du nombre d'épreuves où ils sont inscrits et de la date d'inscription. Puis seront engagés les pilotes ne faisant pas partie de la Ligue BFC, en fonction du nombre d'épreuves où ils sont inscrits et de la date d'inscription.

Les engagements seront encaissés 30 jours avant l'épreuve. 10 jours avant la manifestation, les engagements seront majorés de 30 €. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 3^{me} jour précédent la manifestation.

Les pilotes souhaitant déclarer forfait devront se référer à l'Article 7 du Règlement Général Motocross.

Tout pilote ayant pris part à une séance d'essai ne pourra prétendre au remboursement du droit d'engagement.

Les organisateurs recevront 30 jours avant l'épreuve 50% du montant des engagements des pilotes. Le solde sera perçu dès réception du rapport du délégué de l'épreuve ou au moins dans le mois suivant la manifestation.

Par le fait de s'engager au moins à une épreuve de Championnat Supermotard, le pilote accepte en intégralité les prescriptions du Code Sportif de la FFM, du Règlement général motocross, de ce Règlement et du Règlement Particulier de chaque épreuve.

ARTICLE 4 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pilotes participant au Championnat, quelle que soit la catégorie, devront se présenter au contrôle administratif qui sera ouvert la veille de la course selon les possibilités du club organisateur, et le jour de la course de 7 à 8H.

Aux vérifications administratives, le secrétariat assurera le contrôle :

- Des licences FFM 2020 - De la confirmation d'engagement - Du contrôle du permis de conduire, du CASM ou du Guidon d'Or – Des licences LJA

A l'issue du contrôle les pilotes se verront remettre 5 laissez-passer :

- Avec accès stand panneauteurs et mécaniciens : 1 pilote, 2 mécaniciens avec licence LAP ou licence pilote. - Sans accès piste : 2 accompagnateurs.

Il devra être mentionné sur les laissez-passer les catégories pour lesquelles le pilote est régulièrement inscrit et la spécialité.

Parc-coureurs :

Les pilotes devront se conformer aux souhaits de l'organisateur et se placer dans le paddock en fonction des directives de l'organisateur sous peine de sanctions.

Les journalistes et photographes devront porter une chasuble spécifique et avoir préalablement fait le nécessaire auprès du club organisateur pour accéder à la piste.

Photographes et journalistes

Les licences délivrées par la FFM, que ce soient les licences OFF, LDI ou autres, ne couvrent en aucune manière leur titulaire dans le cadre d'une telle pratique "journalistique" ou "photographique".

En la matière, la prudence recommanderait à ce que l'organisateur d'une épreuve ne délivre un pass "photographe" qu'aux seules personnes répondant aux règles définies ci-dessous :

- les journalistes et/ou photographes ayant une carte de presse délivrée par la Commission, de la carte d'identité des journalistes professionnels, lesquels sont bénéficiaires d'une assurance en responsabilité civile liée à leur activité professionnelle
- les journalistes et/ou photographes ayant une lettre d'accréditation du support média qui le mandate sur l'épreuve, précisant qu'ils sont bénéficiaires d'une assurance en responsabilité civile souscrite par le support
- les journalistes et/ou les photographes professionnels sans accréditation ni carte de presse qui demandent à se faire délivrer un pass média doivent au préalable fournir à l'organisateur une attestation d'assurance en responsabilité civile prévoyant expressément la couverture médiatique des épreuves de sports mécaniques.

Le chronométrage de l'ensemble du Championnat se fera par transpondeurs. Les pilotes devront respecter l'Article 5 Alinéa 6 du Règlement Général Motocross.

ARTICLE 5 - VERIFICATIONS TECHNIQUES

Les opérations de vérifications se dérouleront la veille de la course selon les possibilités du club organisateur et le jour de la course de 7 à 8H30 (*Voir Horaires*).

Seront vérifiés :

PILOTE ET EQUIPEMENT

- Contrôle du casque homologué (norme FIM)
- Contrôle de la tenue du pilote combinaison d'une seule pièce (cuir ou kevlar homologué FIM), conforme au Règlement des Courses sur Route) Bottes Motocross (les demi-bottes sont interdites) et gants en cuir et protection dorsale obligatoires (norme EN 1621-2 ou Label FFM).
- Les maillots de type cross sur les combinaisons sont interdits, seules sont autorisées, les chasubles sans manche, col en V (de façon à voir la fermeture éclair de la combinaison fermée) qui prêtent au corps pour vos supports publicitaires et devront être présentées lors des vérifications techniques.
- Charlotte obligatoire pour les cheveux longs.

MOTOCYCLE

Lors du contrôle technique, chaque coureur doit présenter une moto sous son nom et numéro. Quant au second motocycle il y a deux possibilités :

- Un coureur peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto sous son nom et numéro.
- Une équipe ou un groupe de coureurs peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto dans l'éventualité qu'elle soit utilisée par plusieurs coureurs, à condition que la moto soit marquée sous les noms et numéros des coureurs. Dans ce cas, l'équipe qui présente la moto doit indiquer au contrôleur technique, les noms et numéros des coureurs ayant le droit d'utiliser cette machine.

Pour être utilisée lors des essais libres, la seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondant. Lors des essais chronométrés, une seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondant avant le départ des essais chronométrés.

- Contrôle apparent de la marque et de la catégorie d'engagement. - Caractéristiques de la moto.

PLAQUES & NUMEROS

- Numéro de course, 3 plaques : les 3 plaques numéros seront de dimensions 210 mm x 210 mm obligatoire et les numéros de 120 mm minimum de hauteur, les chiffres doivent être lisibles. - Publicité : Un espace de 5 cm sur la partie haute de la plaque frontale et sur toute sa largeur devra être laissé libre pour apposer la publicité du partenaire. Seule la publicité du promoteur sera autorisée sur la plaque frontale. Un bandeau de 5 cm à la base des plaques latérales sera réservé aux partenaires du pilote.

- Cat. OPEN : Fond blanc numéros noirs
- Cat. ESPOIR : Fond vert numéros blancs pour les 250cc 4T
et Fond Noir numéros blancs pour les 125cc 2T
- Cat. PIT BIKE : Fond Bleu numéros blancs
- Cat. KID : Fond blanc numéros noirs
- Cat. FEMININE : Couleurs de la catégorie dans laquelle elles roulent ou Fond rose numéros blancs

CARACTERISTIQUES MACHINES

- Toutes les catégories :
 - Présence du dispositif de sécurité sur les fixations des plaquettes de freins (goupille ou contre-écrou)
 - Freinage apparent des boulons de fixations des étriers de freins
 - Freinage apparent des bouchons de remplissages d'huiles et d'eau
 - Présence d'une protection sur la barre transversale du guidon. Présence d'une protection sur les brides de fixation pour un guidon ne possédant pas de barre transversale. Les extrémités du guidon devront être bouchées ainsi que les poignées
 - Présence d'un ou plusieurs récupérateurs d'huile étanches même lorsque la moto est couchée, d'une capacité minimum de 0,5 litre correctement fixés ou pour les 4 temps un recyclage fermé
 - Un ou plusieurs récupérateurs vides à chaque départ, étanches même lorsque la moto est couchée, doivent être prévus pour l'eau du radiateur et la mise à l'air libre du réservoir d'essence (clapet antiretour du bouchon de réservoir insuffisant)
 - Un carénage de récupération ou sabot moteur englobant, permettant de recueillir une partie de la capacité de l'huile moteur sera installé sous le bloc obligatoire pour les moteurs 4 temps
 - Cache chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire
 - Les repose-pieds et leurs supports de fixation doivent être OBLIGATOIREMENT protégés (par une matière résistante aux frottements et non abrasive) ainsi que toutes les parties saillantes de la machine, (pour éviter tout contact direct avec la piste) et solidement fixés

- Les seuls liquides de refroidissement autorisés seront de l'eau ou de l'eau mélangée à de l'alcool éthylique. Si non conforme le pilote sera déclassé de la manche. Refroidissement liquide interdit pour les 190cc 4T
- Roues libres. Les roues avec des jantes à bâtons doivent obligatoirement être équipées de flasques de protections. Pour les catégories Pitbike et Kid la taille des roues ne devra pas excéder 17 pouces.
- Freins performants fortement conseillés
- Les pneumatiques utilisés ne doivent pas présenter plus 8mm de creux au centre du pneu avant ou arrière (pneus type cross et enduro interdits). Le retailage des pneus est autorisé
- Des couvertures chauffantes pourront être installées en pré-grille ainsi que sur la grille de départ
- Deux motos seront régulièrement plombées par le Commissaire Technique au niveau du cadre
- Contrôle du niveau sonore : selon la Méthode "2m max". Le niveau sonore ne devra pas excéder 114 dB/A, (112 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 115 dB/A à l'arrivée de la course (+ 1 dB/A pour la dégradation du silencieux)
- Contrôle du niveau sonore des catégories Pitbike et Kid : selon la Méthode "2m max". Le niveau sonore ne devra pas excéder 111 dB/A, (109 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 112 dB/A à l'arrivée de la course (+ 1 dB/A pour la dégradation du silencieux)
- "Toutes les machines doivent être alimentées par du carburant sans plomb, conforme aux spécifications de la FIM"
- Présence d'un coupe-circuit
- Sur décision du Jury de l'épreuve, des contrôles de cylindrées et de carburant pourront être effectués
- La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves
- Les appareils de chronométrage automatique (appareils de chronométrage sur la machine) ne sont pas considérés comme de la télémétrie
- Les appareils de chronométrage automatique ne doivent pas perturber les méthodes et équipements du chronométrage officiel
- Le transpondeur devra être installé à l'avant de la machine derrière la plaque numéros, sur le tube de fourche

Si lors d'un contrôle de cylindrée décidé par le Jury, il s'avère que la moto est conforme, la FFM participera aux frais occasionnés par ce contrôle (40€ pour les 2 T et 60€ pour les 4 T).

Une machine refusée au 1er contrôle pourra être présentée plusieurs fois, jusqu'à la fermeture du contrôle technique. Le concurrent a l'obligation de mettre sa machine en conformité. S'il ne satisfait pas au contrôle, il sera exclu par le Directeur de Course et son engagement ne lui sera pas remboursé.

Machines dangereuses : si durant les essais ou la course, un Commissaire Technique constate une défectuosité à une machine et que celle-ci pourrait constituer un danger pour les autres conducteurs, il en notifiera le Directeur de Course ou son Adjoint. C'est leur responsabilité d'exclure la machine des essais ou de la course.

Une moto jugée trop bruyante ou dangereuse en course ou pendant les essais sera arrêtée par le Directeur de Course (ex : une moto qui perd son silencieux).

Le Responsable Technique a le droit de regarder et de contrôler toutes pièces du motocycle à n'importe quel moment de la manifestation :

1/ Pendant l'épreuve, les motocycles pourront être examinés pour s'assurer qu'aucun élément ou pièce marqué n'a été changé et ceci à n'importe quel moment de la manifestation. Dans ce cas, le

pilote ne pourra pas prendre le départ et sera refusé en pré-grille.

2/ A l'issue de l'épreuve, les Contrôleurs Techniques vérifieront si aucune irrégularité n'a été commise.

3/ Sanctions :

- a) absence de pièces marquées : Disqualification de la course
- b) intervention mécanique pendant le ou les tours de chauffe => départ fond de grille
- c) usage de communication radio ou de la télémétrie => disqualification de course
- d) port de la caméra interdit sur le casque ainsi que sur le pilote => interdiction de départ

ARTICLE 6 - CIRCUIT

- a) Une piste doit avoir une longueur de 400 mètres minimum.
- b) Une piste doit avoir une largeur au point le plus étroit de 6 mètres minimum utilisable à l'exception du premier virage qui doit avoir une largeur de 8 mètres minimum utilisable et une courbure, permettant au premier tour, le passage des concurrents sans provoquer d'encombrement.
- c) L'espace vertical libre entre la piste et tout obstacle au-dessus de cette dernière doit être de 3 mètres minimum.
- d) Difficultés : Les sauts ne sont acceptés que sur les parties naturelles, les zones d'appel ou de réception doivent être situées à une distance de 15 mètres minimum d'une zone bitume. 1 ou 2 tables minimum de la largeur de la piste, plusieurs trajectoires seront acceptées avec doubles traces sur la partie terre. Les sauts multiples (doubles bosses, triples bosses, vagues ou whoops) sont interdits.
- e) Le nombre maximum de pilotes admis en même temps sur une piste est de 12 pour une piste de 400 mètres, plus 1 pilote par 30 mètres avec un maximum de 36 participants. Pour les essais, ce nombre peut être augmenté de 20%.

ARTICLE 7 - PROCEDURE DE DEPART

La grille de départ sera de type décalé ; 1er virage à gauche, pôle à droite ; 1er virage à droite, pôle à gauche. Deux motos pourront être utilisées par le pilote.

Dans le cas où une machine régulièrement mise en pré grille ne pourrait démarrer, son pilote pourra prendre sa seconde machine qui aura préalablement été amenée dans un parc situé à proximité de la pré-grille. Cette manœuvre est possible avant la fin des tours de chauffe, le pilote concerné devra alors se positionner en dernière place sur la ligne de départ.

Heure de fermeture de la pré-grille

- Coureurs sur la ligne de départ. Tout pilote qui se présente après l'heure de mise en grille partira en dernière ligne. Plus aucun pilote ne pourra être admis au départ après le lancement du ou des tour(s) de chauffe. Un officiel situé en sortie, doit interdire l'accès de la piste.

Après le lancement du tour de chauffe, tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureurs ne seront plus autorisés à reprendre la piste.

A partir de ce moment sur instruction de la Direction de Course, évacuation de la grille de départ de toutes les personnes non accréditées et l'Officiel situé en sortie de la pré-grille doit signaler l'autorisation de l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux vert.

Pour les finales, dans les 10 minutes précédant l'heure de départ, sur instruction de la Direction de Course, les pilotes devront se tenir prêts à quitter la pré-grille et à amener leur moto sur la grille de départ pour la présentation. Durant cette période la mécanique est autorisée jusqu'au départ du ou des tours de chauffe. Ce ou ces tours de chauffe sont obligatoires pour prendre le départ depuis la grille.

A l'issue du (ou des) tour(s) de chauffe, un Officiel situé devant la première ligne de départ présente un drapeau rouge tenu levé jusqu'au placement de tous les pilotes au centre de leur place sur les lignes de départ. Le feu doit être allumé au rouge, si nécessaire un mécanicien par pilote pourra attendre sur la grille pour bloquer la fourche puis devra rapidement évacuer la piste.

Dès qu'un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ ou entame son deuxième tour, dans le cas de plusieurs tours de chauffe, l'officiel situé en sortie de la pré-grille doit interdire l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux rouge. Le pilote qui a rejoint son emplacement ne pourra plus le quitter sous peine de départ en fond de grille.

Les pilotes qui regagnent la zone mécanique doivent attendre que l'Officiel situé en sortie de celle-ci signale, à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Chaque ligne de départ doit être identifiée par un numéro inscrit sur des panneaux tenus levés par des juges de lignes. Ces officiels doivent être positionnés du même côté et aux extrémités de chaque ligne et lorsqu'une ligne est complète, le juge de cette ligne doit baisser son panneau.

A partir du moment où un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ, le Directeur de Course peut demander au juge de ligne, situé après la dernière ligne, de présenter un drapeau rouge pour interdire l'accès à la grille aux pilotes retardataires. A ce signal les autres juges de lignes peuvent baisser leur panneau même si leur ligne est incomplète.

Les pilotes qui ne sont pas sur la grille de départ à ce moment doivent partir depuis le fond de la grille.

Une fois que les pilotes sont placés soit sur la grille de départ, soit en fond de grille, soit dans la zone mécanique, le juge de ligne situé après la dernière ligne présente un drapeau vert.

Si un pilote positionné sur la grille rencontre un problème, il doit rester sur sa machine et lever le bras. A ce signal le juge de sa ligne doit relever son panneau et le juge de ligne placé après la dernière ligne doit relever le drapeau rouge pour signaler l'incident au Directeur de Course.

Le pilote doit attendre les instructions du Directeur de Course pour quitter sa place et se rendre en zone mécanique.

Lorsque tous les pilotes sont placés et que le drapeau de fond de grille est vert le départ doit être donné de la façon suivante :

- Les machines doivent être arrêtées, moteur en marche et les conducteurs doivent avoir leurs mains sur les poignées du guidon.
- L'Officiel situé sur le bord de la piste devant la première ligne retire le drapeau rouge. Dès qu'il est en position de sécurité, le starter éteindra le feu rouge (l'extinction du feu rouge donne le départ). En cas de problème pour l'allumage des feux, un drapeau rouge sera agité. Le Directeur de Course indiquera aux concurrents le nouveau mode de départ (feu ou drapeau national) et décidera s'il y a lieu de redonner un tour de chauffe.

- Sur instruction du Directeur de Course, les Officiels situés en sortie de la zone mécanique signaleront à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Tout départ anticipé sera pénalisé de 30 secondes, Le pilote concerné sera informé de cette pénalité par un panneau "30 secondes associé à son numéro de course", pendant toute la course.

Les départs seront contrôlés par vidéo.

ARTICLE 8 - ARRET D'UNE COURSE

Dans le cas d'un arrêt de course pendant les premiers 50% du temps réglementaire, elle sera entièrement recommencée. Les coureurs se rendront directement en pré grille ou au parc mécanique sur ordre du directeur de course et un nouveau départ sera donné dès que la piste est libre. S'il est impossible de redonner le départ de course, il n'y aura pas de point attribué pour le Championnat.

Dans le cas d'un arrêt de course après que plus de 50% du temps réglementaire soit écoulé, celle-ci sera considérée comme terminée. L'ordre d'arrivée des pilotes sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent le drapeau rouge.

ARTICLE 9 - DEROULEMENT DES EPREUVES

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes.

Essais Libres

OPEN et ESPOIR : 1 séance de 15 mn minimum

PITBIKE et KID : 1 séance de 10 mn minimum

Essais Chronométrés

OPEN

A l'issue des séances d'essais chronométrés de 15 mn de chaque groupe, les pilotes ayant réalisé les 32 meilleurs temps chronométrés tous groupes confondus seront qualifiés pour les manches de l'OPEN Championnat de Ligue.

Les 32 suivants des groupes seront qualifiés en Promo A.

Tous les autres pilotes seront automatiquement qualifiés en Promo B.

La mise en place pour les manches sera faite en fonction du meilleur temps chronos issus des essais chronométrés.

OPEN 1 : séance de 15 mn pour place de départ + Points

ESPOIR 1 : séance de 15 mn pour place de départ + Points

PITBIKE et KID : séance de 12 mn pour place de départ + Points

Pour toutes les catégories

Lors des séances d'essais libres ou essais chronométrés, tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureurs ne seront plus autorisés à reprendre la piste

Pour les épreuves se déroulant sur 2 jours, un Warm Up sera prévu au programme pour toutes les catégories : 1 séance de 8 mn minimum.

Manches

OPEN + Promo A et B + ESPOIR : 1 tour de chauffe et 2 manches de 15 mn + 1 tour

PIT BIKE et KID : 1 tour de chauffe et 2 manches de 10 mn + 1 tour

Pour toutes les catégories :

À l'issue de chaque séance d'essais chronométrés, des points seront attribués au classement selon le

même barème que pour les manches de Championnat (cf article 10 du présent règlement).

Ex : le pilote ayant réalisé le meilleur temps chrono marquera 25 points au classement, le 2^{me} 22 points, et ainsi de suite.

Avant le départ de chaque finale, une présentation des pilotes peut être organisée sur la grille de départ.

ARTICLE 10 - CLASSEMENT

Pour être classés, les pilotes devront avoir fait au moins 1 tour et avoir franchi au minimum une fois la boucle de chronométrage. Le barème des points attribués sera le suivant :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	25	6	15	11	10	16	5
2	22	7	14	12	9	17	4
3	20	8	13	13	8	18	3
4	18	9	12	14	7	19	2
5	16	10	11	15	6	20	1

En cas d'ex-æquo, le résultat de la deuxième manche sera prépondérant. En application de l'article 2.1.8 du Code Sportif, il est rappelé qu'aucun titre Champion de Ligue ne sera délivré dans une catégorie s'il n'y a pas un minimum de 5 pilotes ayant marqué des points au classement final.

Les classements des Championnats de Ligue Open, Espoir 125cc, Espoir 250cc, Espoir Féminine, Pitbike, Pitbike féminine, Kid, Kid Féminine seront obtenus par addition des points marqués sur la totalité des finales et des essais chronométrés.

Les pilotes engagés en Promo A et B seront classés à la journée, mais aucun classement cumulé ne sera établi dans ces catégories.

ARTICLE 11 - PODIUM

Un classement Scratch de la journée sera établi en additionnant les points acquis à l'issue des essais chronométrés et des 2 manches uniquement pour la catégorie Open.

Les clubs organisateurs devront prévoir des coupes pour récompenser les trois premiers pilotes de chaque catégorie (si au moins 3 pilotes ont marqué des points) à savoir :

- OPEN
- OPEN Scratch
- OPEN Promo A
- OPEN Promo B
- Espoir 125cc 2T
- Espoir 250cc 4T
- Espoir Féminine (125cc 2T+250cc 4T)
- Pitbike,
- Pitbike féminine
- Kid
- Kid Féminine

La remise des prix du Championnat se fera lors de la cérémonie de la remise des récompenses de la Ligue.

Tout au long du Championnat la présence du pilote est obligatoire à la remise des récompenses,

dans une tenue correcte et suivant un comportement digne d'un sportif. S'il n'est pas présent, la récompense ne sera pas remise à un tiers.

ARTICLE 12 - CONTROLE DES EPREUVES

La Commission Nationale de Motocross désignera un Délégué, un Directeur de Course, un Directeur de Course Adjoint, un Commissaire Technique National et le Comité de Chronométrage désignera une équipe officielle de chronométreurs. Le secrétariat du Jury sera assuré par le club.

2 aides chronométreurs et 2 Commissaires Techniques Adjoints seront fournis par le club en complément de cet effectif. Les frais de ces Officiels seront à la charge du club.

ARTICLE 13 - RECLAMATION

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75€.

Pour les réclamations nécessitant un démontage moteur un deuxième chèque de 75€ pour le démontage d'un moteur 2T et 150€ pour le démontage d'un moteur 4T devront être remis.

Une réclamation doit être déposée : - Avant le commencement des opérations de vérification pour une réclamation contre la distance annoncée pour un parcours ou pour l'une des clauses figurant au règlement particulier. - Immédiatement après la fin des opérations de vérification pour une réclamation contre une décision prise par un commissaire technique ou tout ce qui concerne le pesage ou les vérifications et la qualification des concurrents.

Dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats pour une réclamation contre : - Une décision prise par un Officiel de la course. - Une erreur ou une irrégularité commise au cours de la compétition par un concurrent ou un assistant. - Le classement d'une course.

Conduite en course : Il est interdit de couper le parcours. Un pilote qui rentre au parc pendant la course est considéré comme ayant abandonné et ne peut plus reprendre la compétition. Un pilote ayant un comportement dangereux au cours d'une épreuve, pourra être sanctionné par le Jury ou le délégué par sanction immédiate.

Sécurité : le Directeur de Course ou le Délégué apprécieront en fonction des conditions climatiques du nombre de tours de chauffe nécessaire.

En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie), le Directeur de Course peut autoriser le changement des pneumatiques avant un départ, mais cette opération doit s'effectuer sur la grille de départ. Tout retour au paddock ou dans la zone mécanique sera sanctionné et le pilote sera disqualifié.

En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie avec partie terre détrempée), le Directeur de Course en accord avec le Délégué pourra neutraliser la partie terre pour une partie ou la totalité des essais libres.

ARTICLE 14 – HORAIRES Horaires types – Sous réserve de modifications.

7h – 8h 30	Contrôles administratif + technique	
8h – 8h15	Essais libres Open 1	15 mn
8h20 – 8h35	Essais libres Open 2	15 mn
8h40 – 8h55	Essais libres Open 3	15 mn
9h – 9h10	Essais libres Pit- Bike	10 mn
9h15 – 9h25	Essais libres Kid	10 mn
9h30 – 9h45	Essais libres Espoir	15 mn
9h50 – 10h05	Essais chronométrés Open 1	15 mn
10h10 – 10h25	Essais chronométrés Open 2	15 mn
10h30 – 10h45	Essais chronométrés Open 3	15 mn
10h50 – 11h00	Essais chronométrés Pit- Bike	10 mn
11h05 – 11h15	Essais chronométrés Kid	10 mn
11h20 - 11h35	Essais chronométrés Espoir	15 mn
11h40 Coureurs sur ligne de départ 11h45 : Départ – 12h05	Manche 1 Promo B	15mn + 1tour
12h10 Coureurs sur ligne de départ 12h15 : Départ - 12h35	Manche 1 Promo A	15mn + 1tour
12h35 – 13h35 PAUSE REPAS - ENTRETIEN		
13h45 Coureurs sur ligne de départ 13h50 : Départ - 14h05	Manche 1 Kid	10mn + 1tour
14h10 Coureurs sur ligne de départ 14h15 : Départ - 14h30	Manche 1 Pitbike	10mn + 1tour
14h35 Coureurs sur ligne de départ 14h40 : Départ - 15h00	Manche 1 Espoir	15mn + 1tour
15h05 Coureurs sur ligne de départ 15h10 : Départ - 15h30	Manche 1 Open	15mn + 1tour
15h35 Coureurs sur ligne de départ 15h40 : Départ - 16h00	Manche 2 Promo B	15mn + 1tour
16h05 Coureurs sur ligne de départ 16h10 : Départ - 16h30	Manche 2 Promo A	15mn + 1tour
16h35 Coureurs sur ligne de départ 16h40 : Départ - 16h55	Manche 2 Kid	10mn + 1tour
17h00 Coureurs sur ligne de départ 17h05 : Départ – 17h20	Manche 2 Pitbike	10mn + 1tour
17h25 Coureurs sur ligne de départ 17h30 : Départ - 17h50	Manche 2 Espoir	15mn + 1tour
17h55 Coureurs sur ligne de départ 18h00 : Départ - 18h25	Manche 2 Open	15mn + 1tour

18h30 REMISE DES PRIX - PODIUMS